

## **Audition de M. ISMAEL TOURE, ancien ministre (1957– 1984).**

**Ismaël TOURE :**

Touré Ismael, ex-ministre des mines et géologies.

**Commission d'enquête :**

Monsieur Touré, de nouveau la commission d'enquête est de retour pour continuer nos travaux. Nous avons certainement mis du temps pour revenir. Nous avons mis ce temps-là à profit, euh, pour prospecter les moyens et les voies pour pouvoir continuer efficacement, euh, l'enquête. Nous pensons aussi qu'à votre niveau vous avez dû profiter ce temps, euh, pour beaucoup réfléchir, pour beaucoup méditer, euh, avec les petits contacts que vous avez à l'intérieur de la maison. Et vous avez dû tirer beaucoup de leçons. Ensemble donc nous allons tirer des leçons de part et d'autres, pour mieux, euh, approfondir l'enquête. Nous avons une série de questions encore de nouveau à vous poser.

**Ismaël TOURE :**

D'accord.

**Commission d'enquête :**

Première question. Vous êtes en détention il y a neuf mois. Livrez-nous vos réflexions dans le contexte du changement intervenu dans votre propre esprit d'une part, et d'autre part l'atmosphère au niveau de la maison centrale en général, et votre chambre en particulier.

**Ismaël TOURE :**

Merci pour cette question, à laquelle j'essayerai de répondre avec le plus d'objectivité possible et en étant également bref pour économiser votre temps qui est précieux. Nous avons beaucoup réfléchi en effet, pour ce qui nous concerne nous avons eu conscience d'avoir appartenu à une équipe qui avait en charge la direction du parti et du pays. Donc nous sommes obligés de reconnaître que nous avons assumé des responsabilités qu'on peut classer en responsabilité collégiale et en responsabilité personnelle, dans certains cas. Donc factuellement, nous nous disons que l'évènement qui s'est produit le 3 avril était nécessaire pour un temps d'arrêt et de réflexion qui permettrait de rectifier la ligne, d'engager une nouvelle action plus efficace en faveur du peuple. De corriger les erreurs, commises, parfois les fautes commises et de mettre un accent nouveau sur les succès, les analyser correctement pour les généraliser dans tous les domaines. Ce qui nous a donc, avec le temps passé ici, amené à souhaiter sincèrement, le succès de la deuxième République. Non seulement pour ne plus perdre de temps mais aussi pour rattraper le temps qui a été perdu dans la première étape. Nous n'avons aucun complexe pour le dire, que la première étape était assez compliquée du fait de certaines adversités extérieures et de certaines situations intérieures, soit donc nous étions polarisés par des problèmes de survie. Néanmoins cela n'enlève en rien la possibilité qui existait d'éviter certaines erreurs. Donc c'est des réflexions en ce qui nous concerne, nous les trouvons, nous les avons trouvés très utiles, et peut-être qui nous auraient été impossibles si nous n'étions pas cloîtrés, pour nous concentrer sur nous-même. En ce qui concerne l'atmosphère générale, euh, elle nous a paru bonne pour nous tous, pour nous connaître les uns et les autres, pour nous expliquer sur des problèmes controversés, et pour faire ensemble une sorte de bilan et apprécier en quelques sortes notre comportement futur dans le cas où la nouvelle équipe nous ferait confiance pour nous rendre la liberté. Certains devraient, pourraient encore être utiles dans une équipe gouvernementale ou technique dans les services centraux. D'autres souhaiteraient profiter d'une bonne retraite, soit pour

rejoindre le village, soit pour entreprendre des activités mais dans le secteur privé. Alors je dois dire, avouer à la commission que nous nous trouvons dans la troisième catégorie, c'est à dire ceux qui veulent tenter une nouvelle expérience dans le privé. Mais toujours dans la même optique, celle d'aider à la construction nationale. Alors dans notre chambre la situation est plus simple, nous sommes que 6, nous avons un doyen, un vice-doyen, le commandant qui est l'intendant et l'ex-ambassadeur Mamourou et moi-même nous sommes chargés de la propreté. Vraiment on a réussi à faire une équipe homogène et nous n'hésitons pas à donner les critiques quand il le faut. Parce qu'on a l'occasion de se connaître dans les détails. Mais, dans l'ensemble ça nous a beaucoup servi aussi. Nous avons apprécié aussi le comportement des équipes dont nous avons été, auxquelles on nous a confiés, notamment l'équipe qui avait été dirigé par le lieutenant, j'ose dire son nom...Diallo.

**Commission d'enquête :**

Diallo

**Ismaël TOURE :**

Diallo. Cette équipe a eu vraiment, a éveillée en nous les meilleurs sentiments de réconfort, de confiance en nous-même et en l'équipe qui a sûrement beaucoup de problèmes à résoudre mais avec les hommes de bonne volonté il pourra réussir sa mission.

**Commission d'enquête :**

Vous avez parlé tout à l'heure de responsabilité collégiale et responsabilité personnelle, est-ce que vous pouvez nous dire ce que vous considérez comme responsabilité collégiale et comme responsabilité personnelle.

**Ismaël TOURE :**

Oui. Pour ainsi dire, je prends un exemple plus concret : lorsqu'un CNR ou conférence économique prennent une décision opérationnelle dans le domaine économique, production, commerce, transport, service... Puisqu'on est membre de cette organisation politique de décision, les conséquences entraînées par cette décision nous concerne tous et nous en sommes pour ainsi dire tous responsables. Même si personnellement nous ne l'approuvions PAS. C'est la majorité qui l'emporte je crois que c'est une règle générale. Maintenant, dans le domaine gouvernemental euh, de fonctionnement du gouvernement, on a eu à plusieurs occasions d'assumer une responsabilité PARTICULIÈRE.

**Commission d'enquête :**

Pour en revenir à cette question, dans votre précédente déclaration vous avez reconnu l'échec économique du régime défunt. Cependant vous étiez non seulement membre du BPN mais aussi vous avez dirigé les départements économiques du pays. Est-ce qu'à ce titre vous ne vous rendez pas en partie responsable de cet échec ?

**Ismaël TOURE :**

En partie, si. Mais avec beaucoup de circonstances atténuantes. Si on tient compte de nos initiatives qui ont été contrecarrées, de nos propositions concrètes comportant toutes les garanties des réalisations qui ont été refusées, et parfois les changements de postes qui ont entraîné des conséquences économiques sérieuses. Voilà pourquoi je dirais que nous sommes les plus devant un échec économique qu'on aurait pu éviter. Si vous permettez je donnerais l'exemple du Trans-guinée, il s'agissait de construire une ligne de chemin de fer de 1200 kilomètres reliant Conakry à Nzérékoré avec embranchement sur Tougué et Dabola. Et il devait aussi drainer les deux mines de fer de Nimba et de Simandou, c'est à dire que la ligne passe par Beyla aussi et Kéraouani et permettre à la Guinée d'être un des premiers pays

exportateurs de minerais à haute teneur. Et la rentabilité a été démontré par l'étude faites par les Canadiens à partir de quatre mines seulement, deux mines de fer : Nimba 15 millions de tonnes, Simandou 30 millions de tonnes et deux mines de bauxite Dabola 5 millions de tonnes et Tougué 5 millions de tonnes. On avait réussi aussi à organiser des sociétés mixtes qui devaient exploiter ces ressources avec la Guinée. On connaît Mifergui-Nimba puisque le projet n'est pas abandonné, il continue mais l'opinion guinéenne, l'opinion nationale connaît moins le cas de la société de bauxite de Dabola SBD dont le cadre technique était Bolivogui et ce projet était si avancé que nous avons reçu la convocation organisée par nos partenaires pour une rencontre à Zurich afin de mettre en place le financement et construire une usine d'alumine d'un million de tonnes. Alors et à coté aussi il y avait le projet Somiga à Tougué société minière GuinéeAlusuisse dont le cadre technique était Barry Modi Sori nommé par MOI-MÊME - par nous-même. Eh bien, par la suite, les deux sociétés ont fusionné étant donné la nature de leur exploitation et de leur projet, c'était bauxite et alumine en même temps. Par la bauxite d'abord et l'alumine ensuite mais bauxite et alumine en même temps. On a pu donc convaincre les deux séries partenaires de faire un seul projet. Et c'est ce projet unique qui était assuré de trouver son financement sous l'impulsion d'un homme qui est très connu aux EtatsUnis, Reynolds, la société Reynolds. Alors le voyage devait se tenir les billets étaient pris, on devait se retrouver à Zurich, on nous a dit « non, vous ne pouvez pas aller. Parce que si vous obtenez le financement de SBD ça va compliquer le financement de Ayekoye ». Ayekoye était confié à un autre comité d'Etat, nous nous avons le comité d'état Asie et l'autre comité d'Etat, celui des pays arabes était confié au Premier Ministre. On a dit donc vous ne pouvez pas aller, parce que la Guinée s'intéresse davantage à Ayekoye, étant donné qu'avec Ayekoye on pourra le Konkouré mais c'était une argumentation qui techniquement, vue de près, n'était pas VALABLE. Nous pouvons le soutenir devant n'importe quelle instance. On nous a bloqué, et cela nous a surpris puisqu'au départ on avait dit que tous les comités d'État devaient s'organiser et présenter leurs bilans. Donc c'était une compétition entre les comités d'État. Et quand un comité d'État arrive à faire des progrès, et est à la veille d'obtenir un résultat je crois qu'on doit d'abord enregistrer ses résultats, et ensuite, après tirer les conséquences. Finalement, Dabola a été supprimé, SBD, Dabola/Tougué, Ayekoye n'a pas vu le jour, le Konkouré n'avait aucune chance de réalisation et aujourd'hui je crois que on a ... tout le monde a compris. Voilà un cas, le cas du transguinéen je reviendrais aussi dessus, on avait obtenu le financement, 1 milliards 500 millions de dollars. Il y a tout un bureau aux mines où se trouve toute la documentation. Les premières études ont été faites par le Japon pour la ligne des chemins de fer, deux ans et 10 millions de dépenses. Ensuite revue par les Canadiens, qui ont eu à projeter le port en eaux profondes de Conakry. Ce projet faisait de Conakry le plus grand port en eaux profondes de l'Afrique de l'Ouest. Puisqu'il pouvait recevoir en même temps deux bateaux de 300 000 tonnes. Et avec la digue qui était prévue, l'envasement du port de Conakry cessait automatiquement. Les deux lignes de chemin de fer pouvaient aller jusqu'à la pointe sud de Kassa pour que les bateaux prennent la jetée de 3 km qui devait aboutir à la pointe sud de l'île de Kassa. Nous avons inscrit 24 mètres de profondeur pour recevoir tous les bateaux, tous les types de bateaux au lieu des 6-7 mètres que nous avons actuellement et qui limite les mouvements et le trafic du port. Là, le financement était acquis je l'affirme, on nous a dit « il faut attendre ». Tous les prétextes ont été trouvés, parfois on nous disait que l'Iran va financer. L'Iran n'a pas financé. Les ARABES vont financer. Les ARABES n'ont pas financé, etc, etc. Je dois quand même dire à mon commandant et à la commission que nous avons réussi à sauvegarder cette convention transguinéenne. Elle n'est pas dénoncée par la Guinée, ni par les partenaires. Elle est gelée. Donc dans la mesure où cet axe

ferroviaire national intéresserait encore pour la liaison Conakry en passant par Forécariah, Mamou, Faranah, Kéraouané, Beyla, Lola, jusqu'à la limite de ..., à Guekepa à la limite du Libéria avec les deux embranchements dont j'ai parlé partant de Tambafouga (région Mamou) allant sur Dabola et l'autre sur Tougué. Eh bien je crois que on pourrait faire quelque chose pour que les partenaires ne perdent pas tous les efforts qu'ils ont consentis pour ce grand projet. Voilà un autre...

**Commission d'enquête :**

(murmures) Concernant le transguinéen là, on entendait souvent les rumeurs disant que l'accord de passer par LAMCO était obtenu. Alors on ne sait pas ce qu'il y a de vrai ou de faux, mais comme vous vous étiez bien placé...

**Ismaël TOURE :** OUAIS...

**Commission d'enquête :**

Est-ce vrai, est-ce faux, quels sont les avantages, quels sont les inconvénients, si vous pouvez nous éclaircir cette partie - on a entendu ça, les gens dirent que c'était accepté que ça passe par LAMCO.

**Ismaël TOURE :**

Ouais... Vous savez à ce moment en passant par LAMCO, il s'agit essentiellement et presque uniquement du gisement du Nimba, alors que le transguinéen peut drainer non seulement celui de Simandou mais seize autres mines de Guinée recensées actuellement. Seize exploitations minières. Et sans compter que ça dynamiserait la production et l'exportation agricole et forestière. C'est un axe national. Et dans un certain sens aussi on a pensé qu'à long terme on ne peut pas compter pour une grande exploitation minière, sur les chemins de fer voisins. Ça dépend des relations entre les pays.

**Commission d'enquête :**

Ça dépend des équipes en place.

**Ismaël TOURE :**

Oui, exactement oui. Beaucoup d'inconvénients

**Commission d'enquête :**

Beaucoup d'inconvénients... Y'en a un qui peut accepter et l'autre qui vient refuse.

**Ismaël TOURE :**

Commandant, avec votre permission j'ajouterais que les travaux étaient prévus en cinq ans. Parce qu'on devait ouvrir plusieurs chantiers régionaux et ils devaient commencer en 1976, et terminer en 1980... Bon. Ensuite on devait faire travailler pendant ces cinq ans, 60 000 travailleurs. Et une fois le système mis en marche avec les travailleurs du port et du chemin de fer, on faisait l'équivalent de 10 000 emplois permanents. Voilà des données qui sont intéressantes à connaître. Et on pouvait évacuer 50 millions de tonnes par an.

**Commission d'enquête :**

Merci. Une autre question s'il vous plait, vous aviez dirigé dans le temps le Comité Révolutionnaire.

**Ismaël TOURE :**

Oui.

**Commission d'enquête :**

Quelle était votre mission là ?

**Ismaël TOURE :**

J'ai dirigé ce comité souvent en tant que chef de la délégation du Bureau Politique National ou de la commission du Bureau Politique National. Mais une fois sur place, selon les préfectures on créait plusieurs sous-commissions. Et chaque sous-commission était confiée à un membre du Bureau Politique National. Bon, à ce moment, d'une manière pratique le fait d'être le chef, le président de la commission générale a très peu de signification puisque les commissions travaillent indépendamment, font leur rapport et le transmettent avec la même autorité et indépendance que la commission même dirigée par moi. Voilà comment nous travaillions. Les membres des commissions en général étaient trois.

**Commission d'enquête :**

Trois ou quatre ?

**Ismaël TOURE :**

Trois ou quatre. Parfois plus, puisque une fois il y a des extensions à Kindia... et là ça travaillait indépendamment de ce qui se passait à Conakry.

**Commission d'enquête :**

Qu'avez-vous à nous dire au sujet de la cabine technique ?

**Ismaël TOURE :**

Je dois vous dire que, la cabine technique, est une chose dans la signification m'est apparue plus clairement ici. Alors puisque, quand la commission du Bureau Politique National vient, elle occupe un bureau. Un bureau à la direction du camp Boiro. Le premier bureau est parallèle à la route de Donka. Et parallèle à l'hôpital. Bon, on lui transmet les dossiers des gens qui sont déjà hébergés dans le camp. Ils voient les dossiers, ils répartissent entre les commissions le volume des dossiers pour équilibrer à peu près le travail et ils convoquent un à un les intéressés pour les premières déclarations : les nom, prénom, etc. Puis après ceux-ci rejoignent les autres et ensuite s'il y a un fond de dossier on étudie et prépare les questionnaires. Il y a maintenant des cadres administratifs qui amènent à chaque intéressé la série des questions plus du papier blanc plus un crayon pour faire les réponses. Alors quand les réponses viennent, on apprécie évidemment le degré de sincérité ou non, et si la commission n'est pas satisfaite de la réponse on peut demander en ce moment de l'amener en cabine technique. C'est à dire de tout faire pour qu'ils disent la vérité. Alors je peux vous dire que les ministres allaient très rarement du côté technique, certains peuvent même vous dire qu'ils n'ont jamais été du côté technique.

**Commission d'enquête :**

En fait, cette cabine technique là servait en principe à torturer ?

**Ismaël TOURE :**

Non, euh, avec votre permission je dirais que c'est pas tout à fait le cas. À effrayer. Pour avouer.

**Commission d'enquête :**

Mais d'autres qu'on a sorti paralysés

**Ismaël TOURE :**

Ah vous savez, ça dépend de la gravité des cas aussi. Par exemple les mercenaires qui ont été pris ont sûrement eu moins de ménagement que d'autres.

**Commission d'enquête :**

A votre connaissance, combien de cas de mort et de paralysie à la cabine technique vous avez enregistré ?

**Ismaël TOURE :**

Paralysie, je ne connais pas. Mais cas de décès ont en a enregistré un. C'était soit un diabétique, quelqu'un qui été très malade quoi. Il n'a pas pu supporter du tout le premier choc électrique. On se souvient à l'époque c'était le... si je ne me trompe pas, le capitaine Kouyaté qui était chargé de la cabine technique. Alors il l'a déploré et nous aussi, et des instructions FERMES ont été données pour qu'on vérifie l'état de santé des gens avant de faire quoique ce soit.

**Commission d'enquête :**

Vous étiez encore au Comité Révolutionnaire, vous étiez au Comité Révolutionnaire pendant l'agression ?

**Ismaël TOURE :**

Après l'agression oui, euh, après ça, ce n'est qu'en 1977, 27 août, que je suis revenu. Je n'ai même pas terminé quand il y a eu la visite de Mack Namara on m'a remplacé.

**Commission d'enquête :**

Euh, au sujet de, du complot de l'agression impériale-portugaise, il y a eu... on a fait état du complot SS Nazi dirigé par Seibold. Euh, à l'issue de l'interrogatoire, des sommes fabuleuses en devises étrangères comme étant le fruit de corruption des soi-disant comploteurs avaient été annoncées. Veuillez-nous dire d'abord si ces sommes là avaient été récupérées ?

**Ismaël TOURE :**

C'est à dire que... il y a eu plusieurs annonces ou des annonces à plusieurs niveaux. Par exemple on peut récapituler les appointements avoués par ceux qui ont déposé. Apprécier le temps qu'ils ont mis, puisque c'était mensuel, on peut cumuler voilà un montant. Mais de plus près, quelles sont les sommes réellement perçues par les uns et les autres, c'est là qu'il y a un peu plus de difficultés. Parce qu'on s'est aperçu que certains ont eu des promesses mais n'ont jamais touché un centime. Ils se sont fait, excusez-moi du terme, rouler par (taupe?!). Alors il y en a qui avaient dans leurs affaires à domicile des chéquiers, on a pu mettre la main sur certains chéquiers, ça été regroupé. On a fait aussi le compte des montants indiqués par les chéquiers sur les talons pour ce qui est déjà décompté.

**Commission d'enquête :**

Vérifier...les ... l'argent avait été récupéré... ceux qui avaient gardé les chéquiers ou l'argent en espèce ? Ou si ça avait été récupéré par l'État ?

**Ismaël TOURE :**

Après l'exposition qui a eu lieu au Palais du Peuple, toutes les choses ont été je crois, ramenés au camp Boiro, à ma connaissance. Je vous jure que ma connaissance s'arrête là.

**Commission d'enquête :**

Donc vous ne savez pas si ça avait été récupéré ou pas ?

**Ismaël TOURE :**

Je peux vous le jurer sur mon honneur.

**Commission d'enquête :**

Non je n'ai pas de question. Qui gérait alors le Camp Boiro en ce moment ? Alors arrivé au camp Boiro, qui a perçu ces objets là ? Qui les a récupérés ?

**Ismaël TOURE :**

Alors je ne peux pas vous préciser...

**Commission d'enquête :**

Qui gérait là-bas en ce moment ?

**Ismaël TOURE :**

C'est à dire qu'après l'exposition, nous n'avons plus été au camp Boiro. Puisque les objets avaient été pris au camp Boiro pour aller au Palais du Peuple, on les a ramenés sûrement au camp Boiro.

**Commission d'enquête :**

Qui était là-bas en ce moment ?

**Ismaël TOURE :**

Je vous assure, je ne peux pas vous le préciser. Ce n'est pas de la mauvaise volonté. Moi-même j'avais en tête, j'ai perdu beaucoup de choses là-bas, des postes radio, des bijoux, etc. Et je dois le préciser, il y en avait pas beaucoup de liquidité, des dollars liquides, il y en avait pas beaucoup.

**Commission d'enquête :**

Quelles ont été les remarques faites par Amnesty international au Comité Révolutionnaire, au cours des entretiens que vous avez eu avec cette organisation ?

**Ismaël TOURE :**

Ils sont venus à Conakry ?

**Commission d'enquête :**

Oui, Amnesty international.

**Ismaël TOURE :**

À l'époque je n'étais pas membre de ce Comité Révolutionnaire, et j'ignorais totalement leur mission à Conakry. Peut-être même que j'étais à l'extérieur. J'en ai entendu parler ici, à Kindia quand on nous a parlé d'un passage à Kindia en disant que c'était la deuxième fois qu'ils venaient. Certains camarades ont pu même reconnaître des membres d'Amnesty. Personnellement je ne les avais jamais vu.

**Commission d'enquête :**

Pour quelle raison le régime de diète était imposé à certains détenus ?

**Ismaël TOURE :**

La diète, si vous voulez, quand quelqu'un insistait à refuser, à reconnaître des évidences, il y avait la diète.

**Commission d'enquête :**

Euh, à la fin de vos différents travaux d'investigation, euh, la synthèse de vos travaux était faite de quelle manière étatique ?

**Ismaël TOURE :**

Il faut, il faut plutôt parler des dossiers des détenus, leur déposition finale et l'enregistrement qui en résulte. C'est cela qui était collectionné et envoyé à la présidence.

**Commission d'enquête :**

Euh, ..., suite à votre connaissance .... excepté les quelques annonces faites, annonces qui avaient précédées les pendaisons, à notre connaissance il n'y a pas eu, euh, de tribunal proprement dit pour juger tous les éléments de la soi-disant cinquième colonne. Euh, de qui venait alors les décisions d'exécutions ? Parce que y'a eu des gens quand même qui ont été condamnés à la peine capitale et qui ont été exécutés.

**Ismaël TOURE :**

Les condamnations ?

**Commission d'enquête :**

Oui.

**Ismaël TOURE :**

En général, les condamnations étaient faites après les réunions des instances du parti. De la BASE, comité de BASE...

**Commission d'enquête :**

Donc y compris aussi les exécutions ?

**Ismaël TOURE :**

Les décisions de condamnations aux différentes peines, y compris la peine capitale.

**Commission d'enquête :**

Et les décisions d'exécutions ?

**Ismaël TOURE :**

Non, là, c'est ... ce n'est jamais quelque chose qu'on discute. Il y a le droit de recours en grâce, donc je crois que c'est une prérogative de qui de droit.

**Commission d'enquête :**

Ce n'était pas discuté hein ? Les exécutions là, quand les dossiers étaient faits, on faisait un compte- rendu

**Ismaël TOURE :**

Ouais.

**Commission d'enquête :**

Donc c'est une décision qui était prise à un seul niveau et n'était pas discuté avec les membres de la commission ?

**Ismaël TOURE :**

Ouais, je dirais... non seulement ce n'était pas discuté mais les dates n'étaient pas connues par nous.

**Commission d'enquête :**

Vous avez déclaré lors de votre dernier interrogatoire, d'avoir versé la contre valeur en Syli des sommes à vous allouées par Monsieur Franzin.

**Ismaël TOURE :**

Monsieur Franzin ?

**Commission d'enquête :**

Oui, monsieur Franzin a eu à payer les frais d'hospitalisation de Madame. Quelle est la procédure employée pour le remboursement en Syli de ces sommes-là ?

**Ismaël TOURE :**

On remettait à son agent qui est à Conakry. Monsieur Franzin est un ami, je vous l'ai dit, depuis 1951.

**Commission d'enquête :**

1951 ?

**Ismaël TOURE :**

Ouais, quand j'étais étudiant à Paris.

**Commission d'enquête :**

Est-ce que vous avez des comptes bancaires à l'étranger ?

**Ismaël TOURE :**

Je peux vous jurer encore une fois, sur mon honneur, que je n'ai pas de compte en banque, que je n'ai pas UN centime en devise à l'étranger. Euh, pour vous mettre à l'aise, si quelqu'un vous donne quelque chose qui serait un compte à mon nom et la banque, je crois que votre commission pourra accepter à ce moment ma proposition, qui est de me faire signer un papier pour que cette somme revienne à l'État Guinéen.

**Commission d'enquête :**

Parce que si nous vous posons cette question, c'est que j'ai devant moi une liste des anciens dignitaires possédant des comptes bancaires à l'étranger. Et cette liste, elle n'a été ni fournie, ni cherchée par la commission d'enquête encore moins du Comité Militaire de Redressement National. Cette liste a été retrouvée dans les effets du feu président de la République Ahmed Sékou Touré. Et sur cette liste, vous, votre nom est en tête, pour avoir possédé un compte bancaire à Zurich. Avec l'adresse à la banque Cantonale de Zurich.

**Ismaël TOURE :**

Vous me mettez à l'aise, avec votre permission, de temps en temps circulaient des listes d'éléments ayant des comptes à l'étranger. Le Président en parlait souvent, mais JAMAIS lui-même n'a lu une de ces listes ni en BPN ni en gouvernement, et n'a eu donc à dire à chacun ..., c'était une épée de Damoclès qui flottait sur toutes nos têtes mais ça n'a jamais été prouvé. Nous ne sommes pas surpris que cette là liste existe.

**Commission d'enquête :**

Parce que si nous insistons sur ce point, c'est parce que le Comité Militaire de Redressement National et le Président de la République ont décidé que toute personne ayant son nom sur cette liste soit donnait l'argent qui se trouve dans ce compte bancaire là à l'étranger et obtenait sa liberté, ou n'avait pas versé l'argent là à la Guinée et restait perpétuellement en prison. C'est pour cela que nous nous faisons le devoir de vous poser la question.

**Ismaël TOURE :**

S'il y a le numéro du compte et la banque et si la commission estime qu'on peut écrire sur ces bases, je peux signer n'importe quel document accompagnant cette lettre pour que la somme soit mise au compte de l'État Guinéen. À tout moment. Pas aujourd'hui, à TOUT moment, même après.

**Commission d'enquête :**

Vous n'avez pas d'autres questions ? -Non -Qu'avez-vous à ajouter à cette déclaration s'il vous plaît ?

**Ismaël TOURE :**

Euh, je dois d'abord remercier la commission pour les efforts méritoires qu'elle n'a cessé de déployer depuis la première enquête. Deuxièmement je dois la remercier et la féliciter pour la ... le tact et la courtoisie qui ont accompagné toutes ces questions de manière que nous, qui sommes en face de vous, ne soyons nullement blessés ni agressés dans notre personnalité. Nous en sommes infiniment reconnaissants. Et nous souhaitons le plus grand succès à votre Commission, dont nous connaissons le Président et dont, nous avons pris le Président en amitié de loin, par ce que nous ... on nous a dit de lui quand il était à AREDOR.

**Commission d'enquête :**

Merci alors...